



Appel de Bâle contre le génie génétique

Lettre circulaire 5/2010

Appel de Bâle contre le génie génétique

Case Postale 205

4013 Bâle

Point de vue

En septembre, le laboratoire cantonal de Bâle annonçait : « Les produits issus du génie génétique ont presque disparu des rayons ». Rappelons qu'il y a de cela bien dix ans, le boss de Nestlé à l'époque déclarait : « dans deux à trois ans, nous ne trouverons plus de produits de base exempts de génie génétique où que ce soit dans le monde ». Qu'on n'en soit pas arrivé là est un grand succès à mettre au compte de la déclaration obligatoire et des consommateurs, car ceux-ci ont toujours refusé les aliments transgénétiques. Actuellement, les lobbys du génie génétique font soudainement une volte face complète et demandent que la déclaration obligatoire, qu'ils combattaient au début, soit étendue à toutes les traces de produits transgénétiques dont la déclaration n'est aujourd'hui pas obligatoire. Leur espoir ce faisant est que de nombreux produits doivent ainsi être déclarés « issu de production transgénétique », si bien que la production transgénétique deviendrait la règle. A défaut de poudre, on nous lance des gènes aux yeux ; à nous de rester vigilants : La valeur de tolérance relative aux impuretés OGM n'ajoute, avouons-le, rien à la beauté du texte de loi, mais de telles valeurs de tolérance existent aussi pour d'autres impuretés. Autre bonne nouvelle du laboratoire cantonal : on n'a pour ainsi détecté aucune impureté, même à l'échelon des pour mille. En Suisse, la séparation des marchandises est donc respectée. Ce qui manque encore, c'est premièrement une obligation de déclarer les produits issus d'animaux nourris à l'aide d'OGM et secondement que ce soit à l'industrie d'assumer les frais de contrôle et ceux qu'entraînent les mesures de lutte contre les pollutions transgénétiques.

Beat Aellen, membre du comité de l'Appel de Bâle contre le génie génétique

Des produits alimentaires exempts d'OGM: une réalité

L'Allemagne elle aussi, Mme Aigner (CSU), Ministre de la protection des consommateurs en tête, ont réagi avec force : Il faut enfin stopper « la tromperie à l'encontre des consommateurs ». Le gouvernement bourgeois demande une « déclaration honnête » de tous les produits du secteur alimentaire entrés en contact avec des produits transgénétiques pendant leur fabrication. Toutefois cette exigence de Mme Aigner n'a pas été entendue ; l'UE a fait la sourde oreille et a clairement rejeté sa demande en juillet de cette année.

Une duperie planifiée

Il n'est pas difficile de se rendre compte du but poursuivi: si tout produit est étiqueté « contient des OGM » uniquement parce que sa fabrication fait appel, au sens le plus large, au génie génétique, toute opposition disparaîtra inévitablement, même dans une Europe notoirement critique à l'égard des OGM. Car une déclaration si générale éveillerait à tort l'impression que les semences OGM sont déjà chose établie dans nos pays et dans nos cultures, et que l'importation de produits alimentaires et fourragers exempts de génie génétique appartient déjà au passé.

La clarté par les contrôles

Les contrôles des laboratoires cantonaux suisses montrent à l'évidence que ce n'est aucunement le cas. Ces laboratoires ont la charge de vérifier l'application de la déclaration OGM. On doit à une intervention de Maya Graf (Les Verts, Bâle-Campagne) le fait que soit enfin publié un aperçu concernant les contrôles OGM effectués chaque année. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recense ces contrôles, pour la première fois s'agissant des contrôles effectués en 2008. Le résultat est réjouissant : Les efforts de l'industrie agroalimentaire visant à n'employer que des produits de base conventionnels sont parfaitement couronnés de succès. A quelques très rares exceptions près, les plus de 400 échantillons analysés étaient exempts d'OGM. Seuls 3 pour cent des échantillons contenaient des traces d'OGM, c'est-à-dire moins que la valeur de déclaration obligatoire de 0,9 %.

Les fourrages eux aussi exempts d'OGM

Dans le domaine des fourrages, la statistique douanière et les échantillons analysés montrent un résultat meilleur encore : contrairement aux années précédente,

Impressum

Feuille d'information
de l'Appel de Bâle contre le
génie génétique
Case Postale 205
4013 Bâle

Basler Appell gegen
Gentechnologie
Murbacherstrasse 34
Case postale 205
4013 Bâle
(abonnement inclus
dans la cotisation de membre)

Tél. 061 692 01 01
Fax 061 693 20 11
info@baslerappell.ch
www.baslerappell.ch
CCP 40-26264-8

20ème année, no 127
date: 25.10.2010
Publication: 6 x par an

l'année 2008 n'a vu l'importation d'aucun aliment fourrager présentant des traces d'impuretés transgéniques. De ces analyses se dégage une image claire, pour la Suisse tout au moins : les consommatrices et consommateurs trouvent presque sans exception sur le marché suisse des aliments exempts d'OGM ; et la viande suisse est elle aussi produite sans aliments de culture transgénique.

Les aliments transgéniques restent absents du marché

Les exigences concernant la déclaration émises par les autorités sont strictes. Tous les produits alimentaires qui contiennent des ingrédients génétiquement modifiés doivent être déclarés comme en contenant. La valeur de tolérance a été fixée à 0,9 %. Les produits dont la teneur en OGM est inférieure à cette valeur ne doivent pas porter de déclaration en ce sens. Mais il faut relever qu'heureusement, même de tels aliments manquent dans les rayons de nos supermarchés. Dès qu'un produit alimentaire est testé positif, les grands distributeurs n'hésitent en règle générale pas à le retirer du marché.

Volonté de tromperie

Des composants de produits alimentaires tels que les vitamines et les enzymes produits à l'aide de microorganismes transgéniques ne doivent pas non plus être déclarés comme tels. Ils ne tombent jusqu'à présent pas sous le coup de la déclaration obligatoire, car la vitamine ou l'enzyme en question est identique au produit naturel – contrairement au procédé qui sert à le fabriquer. Si l'on étiquetait tous les produits contenant de telles vitamines ou de tels enzymes, on induirait les consommateurs en erreur. Une déclaration positive n'est donc ni « honnête » comme voudraient le faire croire les soi-disant protecteurs des consommateurs autoproclamés, ni une véritable aide permettant d'orienter nos achats.

Une résistance payante

Dans le cadre de son travail au niveau du grand public, l'Appel de Bâle contre le génie génétique rencontre régulièrement des gens qui partagent avec lui le refus du génie génétique, mais qui sont déjà résignés. « Que peut-on y faire ? Des OGM, il y en a de toute façon partout. » Mais de telles déclarations résignées ne mènent à rien. Finalement c'est à la résistance systématique des consommateurs et à l'engagement des organisations critiques à l'égard des OGM, ainsi que, par ricochet, à la sensibilisation en ce sens du commerce des produits alimentaires que l'on doit de pouvoir aujourd'hui encore démontrer sans effort l'absence de valeur de ces arguments.

Colza transgénique disséminé hors de tout contrôle

Des USA nous proviennent pour la première fois des preuves que les plantes transgéniques sont en mesure de survivre dans la nature. Cela ne devrait en fait surprendre personne : depuis des années déjà, des voix critiques face aux OGM (comme celle de l'Appel de Bâle) lancent des avertissements contre les croisements incontrôlés des plantes transgéniques avec leurs parentes conventionnelles. Une équipe de chercheurs de l'Université d'Arkansas a analysé des plants de colza croissant naturellement le long de routes et d'autoroutes. Dans 80 % d'entre eux, les chercheurs ont trouvé des transgènes. Une partie de ce colza contenait un gène de résistance contre le Roundup, un herbicide de Monsanto à base de glyphosate. Les autres plants avaient dans leur patrimoine génétique un gène de Bayer Crop Liberty contre l'herbicide Glyphosinate. Mais la surprise majeure est venue du fait que les deux colzas sauvages étaient résistants envers les deux herbicides. Cela démontre que ces deux variétés résistantes aux herbicides peuvent se croiser entre elles et donner naissance à des variétés entièrement nouvelles, dont les risques n'ont jamais été étudiés.

Expéditrice/Expéditeur

Veillez me faire parvenir :

- ... Ex. Brochure « Laissons tomber les röstis transgéniques! », gratuit
- ... Ex. Brochure « La recherche doit-elle passer avant la dignité humaine ? » (Non à l'adhésion de la Suisse à la convention de bioéthique!), gratuit
- ... Ex. Brochure « Guide des embryons », gratuit
- ... Ex. Brochure « Embryons et cellules souches », gratuit
- Je désire devenir membre de l'Appel de Bâle (100.– par an, revenus modestes 35.–)

Envoyer à
Appel de Bâle
contre le génie génétique
Case postale 205, 4013 Bâle